Zürcher Kantonalbank

Heures limites de réception et mise à disposition des données

Cash Management | Mars 2025

1. Heures limites de réception des virements/montants notifiés

Monnaie	Code ISO	Heure limite de réception[1]		Montants notifiés[2]
		Comptages individuels Canaux électroniques[3]	**Sammelzahlungen** Canaux électroniques[3] et ordres conventionnels[4]	
Franc suisse[5]	CHF	16 h 30 V[6]	12 h 00 V	
Euro (y compris virements SEPA[7])[9]	EUR	15 h 00 V[8]	12 h 00 V	
Dollar australien	AUD	14 h 00 V-1	12 h 00 V-1	1’400’000
Couronne danoise[9]	DKK	11 h 00 V	09 h 00 V	
Livre britannique[9]	GBP	15 h 00 V	12 h 00 V	
Dollar de Hong Kong	HKD	14 h 00 V-1	12 h 00 V-1	8’500’000
Renminbi chinois[9]	CNY	14 h 00 V-1	12 h 00 V-1	7’000’000
Roupie indienne[9]	INR	13 h 00 V-2	11 h 00 V-2	
Schekel israélien[9]	ILS	13 h 00 V-1	11 h 00 V-1	
Yen japonais	JPY	14 h 00 V-1	12 h 00 V-1	120’000’000
Dollar canadien	CAD	15 h 00 V	12 h 00 V	
Rial qatari[9,10]	QAR	13 h 00 V-2	11 h 00 V-2	
Dinar koweïtien[9,10]	KWD	13 h 00 V-2	11 h 00 V-2	
Dirham marocain[9]	MAD	13 h 00 V-2	11 h 00 V-2	
Peso mexicain[9,11]	MXN	11 h 00 V	09 h 00 V	
Dollar néo-zélandais[9]	NZD	14 h 00 V-1	12 h 00 V-1	1’500’000
Couronne norvégienne[9]	NOK	11 h 00 V	09 h 00 V	
Zloty polonais[9]	PLN	09 h 00 V	07 h 00 V	
Leu roumain[9]	RON	13 h 00 V-1	11 h 00 V-1	
Rouble russe[9]	RUB	pas possible actuellement	pas possible actuellement	
Riyal saoudien[9,10]	SAR	13 h 00 V-1	11 h 00 V-1	
Couronne suédoise[9]	SEK	11 h 00 V	09 h 00 V	
Dollar de Singapour	SGD	14 h 00 V-1	12 h 00 V-1	1’500’000
Rand sud-africain[9]	ZAR	11 h 00 V	09 h 00 V	
Bath thaïlandais[9]	THB	09 h 00 V-1	07 h 00 V-1	
Couronne tchèque[9]	CZK	09 h 00 V	07 h 00 V	
Lire turque[9]	TRY	09 h 00 V	07 h 00 V	
Dinar tunisien[9]	TND	13 h 00 V-2	11 h 00 V-2	
Forint hongrois[9]	HUF	09 h 00 V	07 h 00 V	
Dollar américain	USD	15 h 00 V[12]	12 h 00 V	
Dirham des Emirats arabes unis (EAU)[9]	AED	13 h 00 V-1	11 h 00 V-1	

[1] L'heure limite d'acceptation définit la dernière heure d'acceptation possible d'un ordre avec exécution le même jour; les ordres qui arrivent après l'heure limite d'acceptation sont exécutés le jour ouvrable bancaire le plus proche possible. Des heures de réception plus précoces peuvent s'appliquer avant les jours fériés. Toutes les heures sont indiquées en heure d'Europe centrale (CET).

La date d'exécution figurant dans l'ordre de paiement détermine le début du traitement auprès de la Zürcher Kantonalbank. « V » correspond à la date d'exécution à donner afin que l'ordre soit transmis au correspondant monétaire de la Zürcher Kantonalbank ou à la banque du bénéficiaire à la date de valeur souhaitée. La Zürcher Kantonalbank n'a aucune influence sur la date de valeur pour le bénéficiaire final.

Exemple : Pour qu'un paiement individuel dans la monnaie AUD avec la date de valeur « V » soit transmis au correspondant monétaire de la Zürcher Kantonalbank ou de la banque du bénéficiaire, l'ordre de paiement doit être donné 1 jour ouvrable bancaire avant la valeur « V » jusqu'à 14 h 00 avec la date d'exécution V-1. L'ordre de paiement est exécuté V-1 et débité du compte client avec la devise souhaitée « V » et transmis au correspondant monétaire.

L'exécution à la date d'exécution souhaitée requiert une instruction de paiement complète et correcte ainsi qu'un avoir disponible à hauteur du montant du virement, y compris les éventuels prix. Les communications à la Zürcher Kantonalbank, l'indication non structurée de la banque du bénéficiaire ainsi que les traitements manuels ultérieurs de la part de la Zürcher Kantonalbank pour des raisons professionnelles ou techniques peuvent entraîner des retards dans le traitement, ce qui peut entraîner le non-respect de la date d'exécution souhaitée et de la date de valeur. Les ordres dont la date d'exécution souhaitée se situe à l'avenir seront exécutés à la date indiquée avec le premier cycle de traitement.

Dans le cas d'un transfert de fichier, la date d'exécution souhaitée ne doit pas être antérieure à 10 jours et ne doit pas se situer dans plus d'un an. Si la date d'exécution ne tombe pas un jour ouvrable bancaire, elle est automatiquement reportée au jour ouvrable bancaire suivant.

[2] Le crédit des paiements entrants s'effectue après réception de la notification jusqu'au traitement de fin de journée (env. 19 h 00). Si le paiement entrant attendu est supérieur au montant notifié, le conseiller clientèle doit être prévenu des paiements individuels avant l'heure limite de réception.

[3] e-banking, Datalink, services SWIFTNet, services de passerelle
Les paiements individuels sont des paiements individuels saisis dans l'e-banking ou un fichier de paiement transmis avec exactement un paiement par maximum un paiement par niveau B).

[4] Les ordres de paiement via ZKB Quickpay doivent parvenir au centre de traitement 1 jour ouvrable bancaire avant l'heure limite de réception indiquée, les ordres non structurés (par ex. ordre par courrier) ainsi que les ordres permanents/ordres permanents plus 2 jours ouvrables bancaires avant.

[5] Les paiement instantané sortants en CHF sont traitées immédiatement et créditées au bénéficiaire 24 heures sur 24, 365 jours par an, moyennant un supplément de prix. Les conditions requises pour un paiement instantané sont disponibles sur zkb.ch/instant-zahlung-firmen.

[6] Les paiements individuels en CHF sont effectués entre 13 h 00 et 16 h 30 moyennant un supplément de prix.

[7] SEPA (Single Euro Payments Area) est l'espace unique de paiements en euros. Les conditions requises pour un paiement SEPA (SEPA Credit Transfer) sont disponibles sur zkb.ch/SEPA.

[8] Les paiements individuels en euros avec mention « Urgent » peuvent être effectués moyennant un supplément de prix jusqu'à 15 h 30.

[9] Les prescriptions spécifiques au pays figurent dans le document « Prescriptions nationales pour les paiements à l'étranger » sur zkb.ch/laendervorgaben.

[10] Le vendredi, aucun paiement ne sera effectué dans cette monnaie, car le marché local est fermé.

[11] Les paiements en MXN ne sont possibles que vers le Mexique

[12] Les paiements individuels en USD avec instruction « Urgent » peuvent être effectués moyennant un supplément de prix jusqu'à 16 h 00.

Exemple : 150'000'000 JPY sont attendus avec la date de valeur V. En raison de l'heure limite de réception 14 h 00 V-1, le conseiller clientèle doit être informé de la réception du paiement un jour ouvrable bancaire avant la date de valeur V jusqu'à 14 h 00.

2. Heure limite de réception des ordres de prélèvement (système de recouvrement direct)

Mode de paiement	Monnaie contractuelle	Heure limite de réception
Ordres de prélèvement (LSV+/BDD)	CHF/EUR	10h00 V-1 « Date de traitement moins 1 jour ouvrable bancaire (V-1) » pour les ordres via Datalink et eBanking

3. Mise à disposition des données (reporting client)

La Zürcher Kantonalbank met à disposition les données de compte, de débit et de crédit à télécharger dans le logiciel client ou le logiciel de comptabilité. Les délais suivants sont donnés à titre indicatif ; des retards sont possibles dans des cas exceptionnels.

Type de données	Mise à disposition auprès de la Zürcher Kantonalbank
Relevés de fin de journée – SWIFT MT940 – camt.053	**E-banking / Datalink / Services SWIFTNet / Services de passerelle** à partir de 23 h 00 Délais de livraison sélectionnables – Tous les jours (même en l'absence de mouvements) – Uniquement en cas de mouvements **Multibanking** après réception par la banque tierce
Relevés intrajournaliers – SWIFT MT942 – camt.052	**E-banking / Datalink / Services SWIFTNet / Services de passerelle** entre 06 h 00 et 18 h 00 en cas de mouvements. Les nouvelles réservations existantes sont mises à disposition dans chaque relevé intrajournalier. Les relevés de fin de journée garantissent une livraison complète et prête à l'emploi. Délais de livraison sélectionnables – trimestriel, semi-horaire ou horaire (pour les réservations existantes) – à des moments au choix **Multibanking** après réception par la banque tierce
QRR / Bonifications SCOR/LSV – Enregistrement ESR de type 3 (LSV) – camt.054 LSV/QRF/SCOR	**E-banking/Datalink EBICS/Services SWIFTNet** Reçus de paiement instantanés QRR/SCOR enregistrés individuellement: – immédiatement (du lundi au dimanche, y compris les jours fériés) Crédits réservés collectivement QRR/SCOR/LSV, délais de livraison sélectionnables: – une fois par jour: a partir de 5 h 00 (du lundi au vendredi, hors jours fériés) – cinq fois par jour: a partir de 5 h 00, 9 h 00, 13 h 00, 15 h 00, 17 h 30 (du lundi au vendredi, hors jours fériés) Notification groupée camt.054 QRR/SCOR/LSV (crédits réservés individuellement et collectivement pour les encaissements réguliers et instantanés dans un seul message), délais de livraison sélectionnables: – une fois par jour: 7 h 15 (du lundi au vendredi, hors jours fériés) – à des horaires sélectionnables, au moins une fois par semaine (du lundi au vendredi, hors jours fériés)
Notifications de réservation électroniques – SWIFT MT900/MT910 – camt.054 DBTN/CDTN	**E-banking / Datalink / Services SWIFTNet** – immédiatement après la réservation et enrichissement avec des informations détaillées
Justificatifs bancaires électroniques – PDF	**E-banking / Datalink** Tous les justificatifs bancaires du jour au moment du retrait **Services SWIFTNet FileAct** Tous les jours aux heures suivantes avec tous les justificatifs bancaires, le cas échéant : 07 h 15, 10 h 15, 13 h 15 Livraison au format ZIP

Mentions légales
Le présent document a été établi avec la diligence habituellement requise par la Zürcher Kantonalbank. La Zürcher Kantonalbank ne donne toutefois aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations qui y figurent et décline toute responsabilité concernant les dommages pouvant découler de l'utilisation du document. les informations contenues dans le présent document.
© 2025 Zürcher Kantonalbank. Tous droits réservés.